



Séance du Conseil Municipal
du vendredi 28 septembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT le VINGT-HUIT SEPTEMBRE à HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 20 septembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de septembre ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de membres :

• En exercice : 35

• Présents : 29

• Votant : 34

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint**s

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, Mme Danièle AUBERTIN, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danielle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Sandy TRAMIER, M. Guillaume BOMPARD, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Yannick CUER, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux**.

Absents excusés :

M. Michel BOUYER	qui donne pouvoir à	M. Xavier MARQUOT
Mme Marie-France LORHO	qui donne pouvoir à	Monsieur le Maire
Mme Carole PERVEYRIE	qui donne pouvoir à	Mme Muriel BOUDIER
Mme Christiane LAGIER	qui donne pouvoir à	M. Jean-Pierre PASERO
M. Nicolas ARNOUX	qui donne pouvoir à	M. Guillaume BOMPARD

Absent : M. Alexandre HOUPERT

Mme Fabienne HALOUI a quitté temporairement la séance à compter du dossier N° 9 jusqu'au dossier N° 25

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Sandy TRAMIER est nommée secrétaire de séance.



La séance a débuté par la présentation par le Groupe MARONCELLI du projet de remise en état et réaménagement de la carrière alluvionnaire – lieu-dit « Martignan Ouest ».

Puis avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire a soumis le procès-verbal sommaire de la séance du 29 juin 2018 à l'approbation du Conseil. Il a été approuvé à la majorité.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

- 1 AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR ROUTE DE CAMARET-RUE DES VIEUX REMPARTS (EMPLACEMENT RESERVE N° 31 AU P.L.U.) - ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AI N° 130 APPARTENANT A LA S.C.I. ORANGE BIO**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ACQUÉRIR** la parcelle cadastrée section AI n° 130 appartenant à la S.C.I. ORANGE BIO, représentée par Monsieur Vladimir LAPOUJADE, pour un montant de 168 000,00 €

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



- 2 TRANSFERT DE DROIT DE LA PROPRIETE DU COLLEGE JEAN GIONO AU PROFIT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE TRANSFERER DE DROIT, A TITRE GRATUIT**, la propriété du collège Jean Giono au Conseil Départemental de Vaucluse et **ACCEPTE DE CREER LES SERVITUDES DE TREFONDS ET D'ENTRETIEN**, au profit du ce dernier pour les réseaux et les regards AEP, eaux usées et eaux pluviales

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



- 3 CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE S.A.F.E.R. P.A.C.A. – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION Q N° 683 SISE LIEU-DIT LES GRAVES**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE d'acquérir** la parcelle cadastrée section Q n° 683 sise Lieu-dit Les Graves appartenant à M. Carlos GARCIA-MONTERO

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



- 4 ALIENATION DE GRE A GRE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AD N° 229 SISE RUE ALSACE LORRAINE AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE HLM GRAND DELTA HABITAT**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** la parcelle communale cadastrée section AD n° 229, d'une contenance de 2 271 m², sise rue Alsace Lorraine, à la société coopérative HLM GRAND DELTA HABITAT

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



5 ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE CADASTRE SECTION BN N° 121 ET 462 SIS RUE AUGUSTE LACOUR-AVENUE DE L'ARC DE TRIOMPHE AU PROFIT DU CABINET CERFRANCE AFGA : CONSTATATION PREALABLE DE LA DESAFFECTATION DE FAIT ET DU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

↳ Le Conseil Municipal **CONSTATE** la désaffectation de fait de la propriété communale cadastrée section BN n° 121 et 462, d'une contenance de 118 m², sise rue Auguste Lacour-Avenue de l'Arc de Triomphe et **PRONONCE** le déclassement du domaine public communal de ladite propriété et l'intégrer au domaine privé de la Commune

**2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



6 CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DU DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE LA VILLE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE - PARCELLES COMMUNALES CADASTREES SECTION AD N° 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87 89, 177, 179, 211, 213, 215, 217 ET 219 SISES QUARTIER DE FOURCHEVIEILLES

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de la convention entre le Département de Vaucluse et la Ville relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive

**1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
33 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Guillaume BOMPARD quitte la séance et revient avant le vote du dossier.

7 INDEMNISATION DES PREJUDICES SUBIS PAR UN AGENT SUITE A UNE AGRESSION CAUSEE PAR UN TIERS PENDANT L'EXERCICE DE SES FONCTIONS - MONTANT DE L'INDEMNISATION - APPROBATION DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC M. JEAN BERNARD MIOU-LIAT-KEE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel pour une indemnisation en réparation de l'ensemble des préjudices subis par M. MIOU-LIAT-KEE

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



8 MONTANT DE L'INDEMNITE D'EVICITION A VERSER A MONSIEUR YOUSSEF TOUKH - SALON DE COIFFURE MISTER TIF - 44 AVENUE FREDERIC MISTRAL A ORANGE - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel avec M. TOUKH

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Fabienne HALOUI quitte la séance temporairement

9 REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) – ADHESION DE LA COMMUNE D'ORANGE A UNE DEMARCHE MUTUALISEE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** de s'engager avec la C.C.P.R.O., ses communes membres et établissements publics intéressés, de manière mutualisée et innovante, dans une réponse territoriale externalisée, conformément au Règlement Général pour la Protection des Données et de participer à la constitution d'un groupe de travail ad hoc

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

10 BUDGET ANNEXE DU PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE – ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 506/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



11 REPARTITION DU PRODUIT DES FORFAITS DE POST STATIONNEMENT ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA CCPRO – SIGNATURE D'UNE CONVENTION

↳ Le Conseil **APPROUVE** le projet de convention relatif à la répartition du produit des forfaits de post stationnement entre la commune d'Orange et la CCPRO

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

12 MISE EN ŒUVRE DES PERIODES DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (P.M.S.M.P)

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** du principe de la mise en œuvre du dispositif de période de mise en situation en milieu professionnel (P.M.S.M.P.) au sein des services municipaux

2 ABSTENTIONS (Mme BADINIER et Mme CUER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



13 MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT ET EXCEPTIONNEL DU HALL DES EXPOSITIONS A L'ASSOCIATION « RUGBY CLUB ORANGEAIS »

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** de mettre à disposition, gratuitement et à titre exceptionnel, la totalité du Hall

des Expositions à l'Association «RUGBY CLUB ORANGEAIS» pour l'organisation d'un loto, prévu le lundi 22 octobre 2018

1 ABSTENTION (Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 14 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION**

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 529/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- 15 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION**

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 530/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

- 16 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORANGE – ACQUISITION D'ELEMENTS DE COSTUMES - APPROBATION DE CE PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet d'acquisition d'un ensemble de pièces textiles provençales et son plan de financement

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



- 17 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORANGE – RESTAURATION DU CROCODILE NATURALISE ET D'UN LOT DE 52 CERAMIQUES - APPROBATION DE CE PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet de restauration concernant le crocodile naturalisé et un lot de 52 céramiques et son plan de financement

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

18 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION «BOULE ATOMIQUE ORANGE»

↳ Le Conseil Municipal ALLOUE une subvention exceptionnelle de 900 € à cette association

**M. Le Maire ne prend pas part au vote
32 VOIX POUR**

ADOPTE A L'UNANIMITE



19 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION «CLUB CIBLE ORANGE»

↳ Le Conseil Municipal ALLOUE une subvention exceptionnelle de 500 € à cette association

**M. Le Maire ne prend pas part au vote
32 VOIX POUR**

ADOPTE A L'UNANIMITE



20 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION «MISTRAL TRIATH CLUB ORANGE»

↳ Le Conseil Municipal ALLOUE une subvention exceptionnelle de 1 000 € à cette association

**M. Le Maire ne prend pas part au vote
32 VOIX POUR**

ADOPTE A L'UNANIMITE



M. Guillaume BOMPARD quitte la séance et revient avant le vote du dossier.

Mme Edmonde RUZE et **Mme Anne-Marie HAUTANT** quittent la séance.

RAPPORTEUR : Marcelle ARSAC

21 PARTICIPATION AUX FRAIS OCCASIONNES PAR LES SORTIES SCOLAIRES, CLASSES DE DECOUVERTE ET PAR LES ANIMATIONS SPECIFIQUES ORGANISEES DANS L'ENCEINTE DE L'ECOLE

↳ Le Conseil Municipal DECIDE DE MAINTENIR la participation communale aux frais occasionnés par les sorties scolaires et classes de découverte hors Orange des écoles publiques et privées orangeoises à hauteur de 7 € TTC par jour et par enfant orangeois, ainsi que celle concernant les animations pédagogiques spécifiques organisées dans l'enceinte des écoles orangeoises et D'ELARGIR la possibilité d'utilisation de cette participation aux sorties scolaires organisées sur la commune d'Orange, à partir de la rentrée scolaire 2018/2019

31 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



Mme Anne-Marie HAUTANT revient en séance.

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

22 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N° 3

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires énoncées

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Edmonde RUZE revient en séance.

23 INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **SE PRONONCE** favorablement sur les versements de l'indemnité de conseil aux Comptables du Trésor

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Jacques PAVET quitte la séance.

24 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – SORTIE DE L'ACTIF DE DEUX PARTICIPATIONS

↳ Le Conseil Municipal **ACCORDE** la sortie de l'actif d'un montant de 217 239,85 € correspondant à deux participations dont les bénéficiaires n'existent plus dans le contexte économique actuel

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



25 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'ORANGE – ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 521/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Fabienne HALOUI revient en séance.

RAPPORTEUR : Catherine GASPA

26 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires énoncées

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



27 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » - ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 526/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



M. Jacques PAVET revient en séance.

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

28 PROJET DE MISE A JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE SOUMETTRE** à une enquête publique le projet de mise à jour du zonage d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la Commune d'Orange

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



29 APPROBATION DES AVENANTS N° 2 AUX CONVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT DE COMMANDE CONSTITUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CREATION DE VOIE NOUVELLE EMPLACEMENT RESERVE N° 3 – LIAISON RUE DES BARTAVELLES ET CHEMIN DE LA CROIX ROUGE A ORANGE (PUP FRANCELOT) ET DES TRAVAUX DE CREATION DE VOIE NOUVELLE – EMPLACEMENT RESERVE N° 92 (COUDOULET OUEST)

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les deux avenants n°2 aux conventions de groupement de commande et d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre la ville d'Orange et la CCPRO dans le cadre des travaux de création de voie nouvelle emplacement réservé ER 3 et ER 92 réalisés sur la commune d'Orange

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



30 APPROBATION DE LA CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATION ENTRE LA COMMUNE D'ORANGE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE AUX FINS DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE LA GESTION DE TRONÇONS DE LA VELOURUTE VIA RHÔNA DU LEMAN A LA MEDITERRANEE

↳ Le Conseil Municipal **AUTORISE** la conclusion d'une convention de superposition d'affectation entre la Commune d'Orange et le Conseil Départemental de Vaucluse, aux fins de la mise en œuvre et de la gestion de tronçons de la Véloroute VIA RHÔNA du Léman à la Méditerranée

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



31 APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE (C.C.P.R.O.) RELATIVE AU TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2019

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le transfert des compétences eau et assainissement à la C.C.P.R.O. à compter du 1^{er} janvier 2019 emportant modification de ses statuts

**1 ABSTENTION (Mme BADINIER)
33 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

32 BUDGET ANNEXE DE L'EAU – ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 532/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

33 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – ABANDON DU SEUIL MINIMUM POUR LES RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

↳ Le Conseil Municipal **ABROGE** la délibération N° 533/2016 du 23 juin 2016 portant fixation d'un seuil minimal de rattachements à 1 500 € des charges et produits d'exploitation et **DECIDE DE NE FIXER** aucun seuil

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

La séance est levée à 11 H 00

Vu pour être affiché le : - 3 OCT 2018
et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à la procédure définie dans l'article L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

JACQUES BOMPARD.

